

## DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence d'Arnaud JEAN, 1er adjoint.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29 Nombre de conseillers municipaux présents : 23

Date de convocation du Conseil Municipal le 18 septembre 2018

<u>Présents</u>: Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Bemard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

### Absents excusés :

Christian DUMAS, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN, Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY, Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME, Nadège FONTAINE, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ, Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD, Benoît COQUAND, ayant donné pouvoir à Bernard HOUZEAU.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h33

Secrétaire : Magalie PIAT

#### **FINANCES**

DC.18.011 - Modernisation des équipements de sonorisation et d'éclairage salle Brice Fouquet de l'Espace Culturel Lionel Boutrouche

Conformément à l'article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et à l'article 26 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une mise en concurrence « procédure adaptée » a été lancée le 30 mars 2018 concernant la modernisation des équipements de sonorisation et d'éclairage salle Brice Fouquet de l'Espace Culturel Lionel Boutrouche.

Cinq entreprises ont été consultées : Aliss, Europ, Audio France Location, Clavithèque, Audiocentre.

La réception des plis était fixée au 27 avril 2018.

Les plis suivants ont été reçus dans les délais impartis : (aucun pli n'a été reçu hors délai)

N° PLI	ENTREPRISES	MONTANT OFFRE HT	MONTANT OFFRE TTC
PLI N°1	AUDIO France	32 944,00 €	39 532,80 €
PLI N°2	ALISS	26 405,40 €	31 686,48 €

## Compte tenu de l'objet du marché, les plis ont été analysés suivant les critères ci-après :

Critères	Pondération
1- Prix des prestations	40.0 %
2- Qualité du matériel	30.0 %
3- Respect des délais	30.0 %

Considérant, après analyse et négociation, que l'offre de la société Aliss, représentée par Monsieur Emmanuel HUET, gérant, située au 12 rue du Coteau à LA CHAPELLE SAINT MESMIN, est l'offre économiquement la plus avantageuse, Monsieur le Maire décide de lui confier l'exécution des prestations du marché au montant de 27 969 € TTC.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

# INGRE, le 1er octobre 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 4 octobre 218

Notification le : 4 octobre 218

Notification le : 4 octobre 218

Le Maire

**Christian DUMAS** 

Acte à classer

dc-18-011

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL\_2\_2018-10-04T11-10-12.00 ( MI212926883 )

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20180925-dc-18-011-AU ( <u>Voir l'accusé de réception associé</u> )

Objet de l'acte :

Modernisation des équipements de sonorisation salle Brice Fouquet de l'Espace Culturel Lionel rouche

Date de décision :

25/09/2018

Conforme

Nature de l'acte :

Autres

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.6. Autre décision concernant les marchés publics.

Acte:

DC.18.011-FIN-modernisation des

Multicanal: Non

équipements de sonorisation et d'éclairage salle Brice Fouquet de

l'ELB.PDF

Classer

Annuler

Préparé **Transmis**  Date 04/10/18 à 11:10 Date 04/10/18 à 11:10

Par RICHARD Aurélie Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 04/10/18 à 11:16